

Le caté, c'est quoi ?



**Pourquoi inscrire mon enfant au caté ?
Qu'est-ce que cela lui apportera ?**

Inscrire son enfant au caté, c'est lui permettre de rencontrer Jésus, et de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous ; c'est lui faire connaître la richesse de la tradition chrétienne. C'est aussi lui donner l'occasion de réfléchir aux questions qu'il se pose sur lui-même, le monde et Dieu. Avec d'autres chrétiens : enfants, adultes, catéchistes, prêtres...

Quand inscrire mon enfant au caté ?

On inscrit son enfant à l'âge de 8 ans, baptisé ou non, à l'entrée en classe de CE2 (ou 7 ans, s'il est en avance d'une année). Il est préférable d'inscrire son enfant en début d'année ! Mais il est toujours possible d'inscrire son enfant en cours d'année.

Peut-on aller au caté sans être baptisé ?

Bien sûr ! D'autres enfants peuvent être dans cette situation. Au départ, les parents choisissent pour lui ce qu'ils pensent être le meilleur, comme dans tous les autres domaines de la vie. C'est lui donner les moyens de choisir vraiment en connaissance de cause. Mais pour qu'un enfant puisse choisir s'il désire être chrétien, il faut lui en donner la possibilité. C'est une occasion de le faire grandir !

Qu'est-ce qu'on fait au caté ?

Au caté, les moyens les plus divers sont mis en œuvre pour faire connaître Jésus aux enfants. Un jour, ils regardent un montage audiovisuel, ils miment un épisode de la Bible, ils rencontrent d'autres croyants, ils écoutent

l'histoire de la vie d'un saint. Ou encore, ils participent à une célébration et prient ensemble. L'animateur les accompagne dans leurs découvertes, les écoute, lance les débats, répond à leurs questions et les invite à prier.

Au cours de leurs années de catéchisme, les enfants se préparent à recevoir les sacrements suivants :

- **Sacrement du baptême** (si votre enfant n'est pas baptisé) : avec l'accord de ses parents, et en lien avec les animatrices et le prêtre de la paroisse, on pourra lui proposer de le préparer en 3 étapes au cours de ses années de caté, puis il recevra le baptême.
- **Sacrement de la Réconciliation ou du Pardon** (autrefois appelés le sacrement de Pénitence, obtenu pendant la confession), qui peut leur être proposé plusieurs fois au cours de leurs années de caté.
- **Sacrement de l'Eucharistie (ou la 1^{ère} des communions)**, que l'on propose aux enfants à partir de la 2^{ème} année de caté.



- Les jeunes sont invités à **professer leur foi** vers 11 - 12 ans.
- **Sacrement de la Confirmation** (entre 13 et 16 ans), les jeunes renouvellent, personnellement, l'engagement pris le jour de leur baptême par leurs parents ou eux-mêmes. Les jeunes demandent à recevoir la force de l'Esprit saint, pour les fortifier dans la foi, leur faire vivre pleinement la vie chrétienne et faire d'eux de vrais témoins du Christ. Ils pourront ainsi témoigner de leur engagement dans la foi et dans la vie chrétienne.

Ne peut-on pas lui faire découvrir Jésus sans l'Eglise ?

Faire découvrir Jésus sans l'Eglise (la communauté chrétienne), c'est un peu comme si on privait un enfant d'une famille. On n'est pas chrétien tout seul. Sans l'Eglise, l'Evangile ne serait jamais parvenu jusqu'à nous. Jésus a voulu que les Chrétiens forment une communauté, qu'ils grandissent, écoutent la Parole de Dieu, prient et reçoivent les sacrements au sein de cette communauté. Alors comment se passer de l'Eglise pour découvrir Jésus ? La communauté n'a-t-elle pas aussi un devoir de transmettre aux plus jeunes ? Et quel dommage de se priver du caté pour découvrir Jésus et l'Eglise.

Est-ce que le caté va lui servir pour la vie ?

Au caté, les enfants découvrent un Dieu dont le seul but est de nous apprendre à avoir confiance en lui et aussi en nous-mêmes par la force de son amour pour les autres. Ils apprennent qu'il a vaincu la mort et qu'il est à leurs côtés pour lutter contre le mal et les injustices ! Découvrir ce Dieu là, ça aide beaucoup dans la vie !

Le caté, est-ce bien raisonnable, avec toutes les activités qu'il a déjà ?

C'est vrai, les enfants sont parfois débordés, mais ce n'est pas une activité comme les autres. C'est un lieu où ils peuvent être eux-mêmes et poser des questions qu'ils n'ont pas l'occasion de poser ailleurs et réfléchissent avec d'autres sur ce qui leur tient à cœur avec l'aide d'un adulte.



SERVICE DE LA CATECHESE

Contact : Mme Isabelle JAMET à La Châtre
9 rue de Bellefond 36400 LA CHÂTRE
02 54 48 02 28 ou paroissel.isabelle@free.fr

Les inscriptions : Quand ? Où ?

PAROISSE DE LA CHATRE /STE SEVERE

(adresse ci-dessus)

PAROISSE DE NEUVY ST SEPULCHRE

5 rue de l'Abbé Bedu 36230 Neuvy St S.
02 54 30 80 17 ou paroisseneuvy@free.fr

CATECHETES

La Châtre / Isabelle Jamet : 02 54 48 02 28
St Sévère / Elodie Selmi : 06 40 49 64 32
St Août / Brigitte Dubreuil : 06 23 96 71 18
Neuvy St Sépulchre et Cluis /
Christine Bazin-Chauvat : 06 58 52 72 11
Aigurande et St Denis de Jouhet /
Martine Chaumette : 02 54 30 78 88

**Rencontre de caté
dans la paroisse de votre enfant**
(jour et horaire à définir avec les catéchètes)

- * **Pour La Châtre** (36400)
au Centre St Germain 9 rue de Bellefond
- * **Pour Ste Sévère** (36160)
à la Salle Paroissiale, 2 rue Pierre Nauro
- * **Pour Neuvy St Sépulchre** (36230)
au Presbytère, 5 rue de l'Abbé Bedu
- * **Pour Aigurande** (36140)
au Patronage St Marc, 26 rue des Fossés St Jean



Le Doyenné du Boischaux-Sud

Paroisse de La Châtre :

La Berthenoux, Briantes Chassignolles,
La Châtre, Lacs, Lourouer St L.,
Le Magny, Montgivray, Montipouret,
Montlevicq, Nohant-Vic, St Août,
St Chartier, St Christophe en B., Sarzay,
Thevet St J., Verneuil S/Ign.,
Vicq-Exempt,

Paroisse de Neuvy St Sépulchre

Buxières d'Aillac, Cluis, Gournay,
Lys St Georges, Mouhers, Neuvy St Sép.,
Tranzault

Paroisse d'Aigurande sur Bouzanne

Aigurande S/B., La Buxerette, Crevant,
Crozon sur Vauvre, Fougerolles,
Lourdoueix St Michel, Montchevrier,
St Denis de Jouhet.

Paroisse de Ste Sévère sur Indre

Champillet, Feusines, Lignerolles,
La Motte-Feuilly, Pérassay,
Poulligny N.D., Poulligny St M., Ste Sévère
s/ Indre, Sazeray, Urciers, Vigoulant,
Vijon.

Votre enfant a entre
8 et 12 ans !



Vous hésitez :

Catéchisme ou non ?

Cette brochure répondra
à quelques-unes des questions
que vous vous posez peut-être.



Doyenné du Boischaux-Sud
02 54 48 02 28